

FRESNIÈRES, *Frenières*, entre *Crapeaumesnil* au nord, *Amy* à l'est, *Canny* au sud, le département de la Somme à l'occident.

La commune de *Fresnières* est assise dans la plaine de la région septentrionale du canton, qui se lie au pays de Santerre; le village ne forme qu'une seule rue rendue impraticable en hiver par la nature trop argileuse du sol : cet état permanent de dégradation des chemins, qui empêche les communications, est une cause d'appauvrissement pour le pays. Il n'y a point d'eau sur le territoire, qui est couvert de bois au nord et à l'ouest.

Le duc du Châtelet était seigneur de *Fresnières*, sous Louis XIV ; il obtint de ce roi les secours nécessaires pour rebâtir l'église, ce qui est constaté par l'inscription suivante, placée au-dessus de la porte :

*Quam terribilis est locus iste?
Non est hic aliud nisi domus
Dei, et porta cæli
Ex munificentia Ludovici
Magni
1701*

Cet édifice, dont la maçonnerie de pierres et briques est disposée en échiquier, et dont le plafond est lambrissé, ne fut achevé qu'en 1730; le clocher, fort simple, est placé sur la porte. On apprend par une autre inscription que les dons royaux n'ont pas manqué à son entretien : on lit, en effet, au-dessus de la sacristie :

*Restaurée des dons pieux de LL. AA. RR.
Monsieur, comte d'Artois et Mgr. le Duc
d'Angoulême, ans 1822 et 1823.*

Le patronage de la cure de *Fresnières*, sous l'invocation de la Vierge, appartenait au prieur d'*Elincourt-Sainte-Marguerite*; cette église est réunie à la succursale de *Canny-sur-Matz*.

Fresnières avait, dans le moyen âge, un château flanqué de huit tours; ruiné par les guerres, le duc de Châtelet le remplaça par une construction moderne, qui appartient maintenant à MM. Colin de la Brunerie.

Il y a dans le village un emplacement qu'on croit avoir été occupé par un établissement de Templiers : on y trouve beaucoup d'ossements, et on y a recueilli des médailles romaines.

On appelle *Château de plaisance* les restes d'un fort, qui subsistent encore dans le bois de Lamotte, à l'est de *Fresnières*; c'est une enceinte circulaire, déterminée par de larges fossés comblés en partie, contenant un massif de terre de cent soixante mètres au moins de circonférence, dans lequel on rencontre des fondations. La tradition locale ne fournit aucune explication sur l'origine de ce monument.

La commune n'a pas de propriétés; le cimetière entoure l'église, étant clos de murs. Il y a une pompe communale.

La population se compose de bûcherons et de laboureurs.

Contenance : Terres labourables, 141 h. 36,50. — Jardins d'agrément, 9 h. 70,30. — Jardins potagers, 16 h. 95,85. — Prés, 2 h. 56,70. — Bois, 114 h. 07,80. — Friches, 0 h. 58,80. — Chemins et places, 9 h. 04,30. — Propriétés bâties, 2 h. 91,55. — Total, 297 hect. 21,80.

Distance de *Lassigny*, 6 k. — De *Compiègne*, 5 m. — De *Beauvais*, 8 m. — *Marchés*, *Roye*, *Ressons*. — Bureau de poste, *Noyon*. — Population, 243. — Nombre de maisons, 58. — Revenus communaux, 87 fr. 45 c.